



SYBERT

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 3 novembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 17h32 et levée à 20h00

Etaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; ADRIANSEN Jacques suppléant de M. LEGAIN Damien ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; SIMONIN Philippe ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;
C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : DOUBEY Boris ; GAUTHIER André ; MORALES Roland

Etaient excusés :

G.B.M : BOUVET Nathalie suppléante de Mme ROCHDI Karima ; COUDRY Sébastien ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUGUET Damien suppléant de Mme MICHEL Marie-Thérèse ; LEGAIN Damien ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROCHDI Karima ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Guillaume BAILLY

Procuration de vote :

Mandants : LEMERCIER Myriam ; MONNIER Alain ;
Mandataires : BAILLY Guillaume ; STADELMANN Jean-Claude

Objet : PI.8B. État des actes de gestion courante pris par Monsieur le Président dans le cadre de ses délégations depuis le 23 septembre 2020
2020/11_22-48

POINT D'INFORMATION ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS DEPUIS LE 23 SEPTEMBRE 2020

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le Comité Syndical a accordé à Monsieur le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante. Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre depuis le 23 septembre 2020.

1. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 350 000 € HT) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil de la procédure adaptée (214 000 € HT) :

MARCHES DE SERVICES

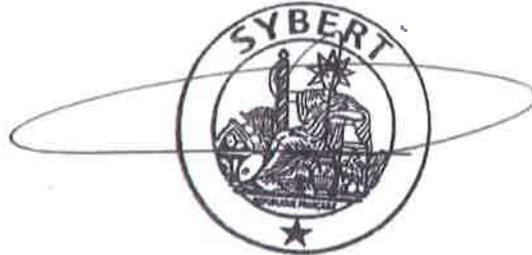
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Prestations de contrôle et de dépistage bactériologique sur le réseau d'eau sanitaire des installations techniques et industrielles du SYBERT M°20-17	13/10/2020	BUREAU VERITAS	25000	15 200 €
Prestation d'études et conseil pour l'établissement d'un mémoire de cessation d'activités de la déchetterie d'Ormans M°20-45	09/10/2020	EODD Ingénieurs Conseils	69100	9 393,95 €
Contrôles et mesures réglementaires électriques sur les installations techniques et industrielles du SYBERT M°20-37	29/09/2020	DEKRA Inspection	90400	69 851.60 €
Mise en balles des déchets résiduels excédentaires M°20-48	29/09/2020	PRESTABALLES	70150	85 000 €
Prestations de nettoyage mécanique avec une balayeuse industrielle sur les déchetteries du SYBERT M°20-43	29/09/2020	SOGEA RHONES ALPES	25110	32 000 €
Analyses de compost en laboratoire Lot 1 : analyse du compost de la filière agricole co-compostage M°20-33	13/10/2020	SADEF	68700	22 500 €

Envoyé en préfecture le 10/11/2020
Reçu en préfecture le 10/11/2020
Affiché le **10 NOV.** 
ID : 025-252508247-20201103-2020_11_22_48-DE

Analyses de compost en laboratoire Lot 2 : normalisation du compost urbain M°20-34	13/10/2020	SADEF	68700	22 500 €
--	------------	-------	-------	----------

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises par Monsieur Cyril DEVESA, Président du SYBERT, à compter du 23 septembre 2020, dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA



Envoyé en préfecture le 10/11/2020

Reçu en préfecture le 10/11/2020

Affiché le

SLO

ID : 025-252508247-20201103-2020_11_22_48-DE

